

Déroulement de la soirée :

Pierre MATHIOT ouvre la discussion : **la démocratie des urnes est nécessaire à l'expression démocratique du peuple mais non suffisante** pour répondre à toutes les attentes des citoyens. La démocratie par les urnes est en crise : voir les indicateurs d'abstention, en croissance régulière pour toutes les élections sauf la Présidentielle de 2007, et ce, depuis plus de 20 ans. Ces **taux d'abstention** sont supérieurs de 15 à 30% à ceux d'auparavant. On a **45 millions d'électeurs en France** dont une forte partie ne vote pas.

Un deuxième indicateur est le taux de confiance sur les sondages, sur les institutions (armée, police...). Les élus atteignent des taux de confiance les plus bas. On constate que la valeur de la démocratie des urnes est en perte de vitesse. **Le véritable problème est la capacité qu'a le vote à permettre d'élire des représentants significatifs**, n'ayant souvent que 25% de légitimité. Barack OBAMA en 2008 a été élu avec 60% d'abstention. **Pourtant le vote demeure le moins mauvais système** pour permettre des choix acceptés par les citoyens. Le vote est une évidence mais aussi une énigme, incarnant la démocratie, donnant la légitimité à nos gouvernants.

Longtemps dans l'histoire le vote démocratique fut rejeté (les femmes n'avaient pas le droit de vote, le vote était fait au suffrage censitaire et non universel etc.). L'utilisation de l'isoloir, garantissant le secret du vote, ne fêtera ses 100 ans qu'en 2013. **Le vote est désormais discuté et débattu** : va-t-on, par exemple, donner le droit de vote aux étrangers ? L'acte de vote est géré différemment dans les autres états que la France : lieu de vote, vote dans les églises, financement des campagnes électorales, temps de parole accordés, conditions à réunir pour voter, empêchement de certaines candidatures, les 500 signatures, etc. **Dans certains pays, on refuse même le verdict des urnes** (exemple en Côte d'Ivoire). **Lorsqu'on vote, on réalise un acte absolu** (un vote représente un vote complet par personne, **on ne peut pas le moduler** en mettant X% d'un candidat avec Y% d'un autre candidat) et l'on n'a pas tous un niveau de conviction semblable, **on ne vote pas pour le meilleur mais pour le moins mauvais à nos yeux**.

A quoi sert le vote ? Il sert à **exprimer des convictions politiques, à évaluer des rapports de force**. Le vote permet de **sélectionner nos représentants** et de leur donner mandat pour nous représenter. Tous les citoyens doivent accepter l' élu par le vote (même ceux qui n'ont pas voté pour lui). Le vote renvoie à des **fonctions sociales et sociétales** : il suscite des sentiments d'appartenance à une classe sociale, à une même famille de pensée. Le vote **sert aussi à désarmer et à encadrer les conflits**. Il permet de passer de l'arène de la violence à un acte civil.

Conclusion : la démocratie des urnes est nécessaire.

Bruno VILLALBA enchaîne sur l'idée de **désobéissance civique**. **Ne confondons pas la démocratie et le vote**. Pourquoi devons-nous **fétichiser le vote** ? Parce qu'il sélectionne les candidats et rend légitimes les décisions. Il existe une **véritable mécanique du chiffre**. Le paradoxe est que, **souvent, un candidat est élu avec moins que la majorité**. On vit une période de transition : le vote incarne l'unité et recrée une même communauté. **Le dépouillement est très rituel, très sacralisé**. Tous focalisent sur l'élection, sur la démocratie représentative du mandat donné. **On incrimine pour toute chose la responsabilité des décideurs politiques et, pourtant, on ne cesse de les plébisciter**. En parallèle, l'abstentionnisme gagne du terrain. Il y a une montée d'autres manières de faire de la politique. Entre les instants de deux élections, pendant lequel l' élu exerce son mandat, **les citoyens demandent à participer à la vie politique**, remettant en cause certains choix de l' élu. **Le citoyen essaie de regagner du pouvoir** par des **procédures participatives**, ou, s'il le faut, par des **manifestations dans la rue**. Il va donc remettre en cause la personnalisation de l'activité politique (par exemple, il va demander le non-cumul des mandats). Il va critiquer cette incarnation de la politique, la contrôler mais aussi la réclamer : par exemple, un tel est responsable de l'environnement au niveau Européen, et sera désigné comme responsable à la moindre faute environnementale d'un citoyen européen. La représentation électorale peut être transformée : **on va changer les procédures de vote**, permettre les **panachages**, mettre un brin de **proportionnelle** avec les risques que cela comporte, systématiser **l'organisation de primaires**. Des mécanismes vont appuyer le vote : à Metz, on a voté des représentants au Conseil Général **par tirage au sort**.

Normalement : **un citoyen = une voix ; un élu = un représentant**.

On cherche la manière dont on va contrôler systématiquement l' élu et vérifier s'il ne revient pas sur ses promesses.

La logique référendaire a institutionnalisé le référendum. La **démocratie numérique** fait réaliser le **vote par internet** (mais alors on perd sur le rituel du dépouillement). **Par ailleurs, le vote électronique supprime les votes nuls** : on ne peut pas voter nul avec un vote électronique. Il y a émergence de gens qui ne votent pas et qui ont pourtant quelque chose à dire et qui vont aller manifester ! Il existe une mobilisation collective utilisant la signature de **pétitions** : **tout cela montre que le vote démocratique est** compte rendu Bar des Sciences sur la démocratie des urnes 13 03 2012_Rev_A.doc

insuffisant. On cherche à recomposer le lien entre les partis politiques et les associations, les syndicats. Des mouvements associatifs prônent des **expertises à prendre en compte.** On sollicite l'avis d'experts non politiciens pour sélectionner nos candidats.

Les limites du vote démocratique : il ne remplace pas la **logique représentative.** On refuse de participer au débat citoyen. **On multiplie les lieux de décision** sans savoir où cette décision sera prise. Il ya un **problème de légitimité** entre le référendum et l'élection de l'élu. Certaines décisions sont soumises au vote : par exemple, dès qu'on fait un projet d'autoroute, on doit faire participer les citoyens, ce qui crée des **mécanismes de cassure du pouvoir.** On est donc sur une **dynamique faible.** Il y a une **volatilité électorale,** on est sur des signaux faibles, non garantis. On est dans une époque où l'on ne pense plus que l'élection va créer une unité, on va alors créer un **mythe universel : « Tous derrière le Président ! ».**

Remarques d'un participant : le référendum de 2005 a dit « non » au projet de constitution européenne (53% de non) et **le parlement n'a pas tenu compte des résultats de ce vote** (note du rédacteur : pas tout à fait, car le Parlement a ratifié un autre projet, plus simple que celui soumis au vote). **«un homme – une voix » mais certaines voix comptent plus que d'autres.** A Gardanne dans les Bouches-du-Rhône, il faut 123.000 inscrits pour élire un député. A Mende en Lozère, il en faut seulement 27.500. Dans les bassins industriels, il faut environ 70.000 électeurs par député alors qu'à La Réunion, il en faut 100.000. Par ailleurs la **comptabilisation des votes blancs** n'est pas faite. Dans une même démocratie, il peut y avoir plusieurs systèmes de votes : la **proportionnelle intégrale** et le **système majoritaire à un ou deux tours.** En Suisse, on pratique la « votation ». Les **pratiques démocratiques du vote peuvent être douteuses :** en 1958, on interdisait aux militaires de voter « non » au référendum du Général De Gaulle (en ne tenant disponibles que des bulletins « oui » à mettre dans l'urne).

Réponses de Pierre MATHIOT : les **votes nuls et blancs représentent entre 3 et 5% des suffrages,** ce qui **peut effectivement faire pencher la balance** (un élu à 52% de suffrages exprimés ne le sera plus si l'on tient compte des bulletins nuls et blancs). Le mode de scrutin a varié énormément en France au cours des âges : **on a eu tous les modes de scrutin.** Pour les élections au Conseil Régional, on a changé le mode de scrutin pour garantir une majorité. En 1985, Mitterrand a instauré la proportionnelle et l'on a redécoupé les circonscriptions en 1988 puis supprimé la proportionnelle. **Il s'agit d'un combat permanent entre l'équité et l'efficacité.** On a mis sur le compte de la proportionnelle l'échec de la 4^{ème} République. D'où le scrutin majoritaire instauré par la 5^{ème} République. Il semblerait **préférable d'inventer un système de vote mixtant majorité et proportionnelle.** Aux USA il ya 2 sénateurs par état et pas plus, quelle que soit la taille de ces états. Des pratiques du référendum ont été instituées par le Général De Gaulle. Il existe en France un usage tactique du référendum qui peut être mis en cause par un vote parlementaire (ex : la constitution Européenne en 2005).

Question d'un participant : pourquoi ne pas rendre le vote obligatoire comme en Belgique ?

Réponse de Bruno VILLALBA : il considère **qu'il faut une adhésion populaire à une expression électorale,** donc : **rendre obligatoire le vote n'est pas bon** (la Belgique, rappelons-le, est restée de longs mois sans gouvernement). Si on rend obligatoire une stratégie de vote, c'est aussi un **moyen légalisé de contrôler le vote,** en demandant aux gens de justifier pourquoi ils n'ont pas voté. Là, la démocratie tourne à vide et l'on est en période de **crise de confiance.** Rendre le vote obligatoire n'a donc pas beaucoup d'intérêt, car **ce qui compte pour un vote, c'est qu'il y ait des débats.** Si on rend le vote obligatoire, on utilise un artifice pour le rendre officiel. En 1848, Louis-Napoléon Bonaparte fut élu Président au suffrage universel : cela ne l'a pas empêché de faire un coup d'état en 1851. Ce qui tend à dire **que le vote permet au dominant de légitimer ses actions.**

Remarque d'un participant sur le tirage au sort : une tentative a été faite dans les **Conseils de Quartiers.** Le résultat en fut très mitigé. On constate un défaut majeur d'engagement en politique. **Quel statut véritable existe-t-il pour l'élu ?**

Réponse de Pierre MATHIOT : la **politique ne devrait pas être un métier :** c'est un **moment consacré au service des citoyens** et ce ne devrait être **qu'un moment borné dans le temps.** Mais la logique a été de professionnaliser le métier politique. Le principe **d'unicité des mandats** devrait être appliqué, on aurait ainsi un nombre d'élus plus important (jamais les mêmes) et « tournant ». **La réalité est qu'on a une vraie profession politique qui va préserver ses intérêts :** on accumule des mandats pour durer en politique et l'on place ses gens sur les mandats qu'on ne peut pas occuper, ce qui permet un contrôle de tout l'espace politique. 10% des députés sont des énarques. On a aujourd'hui une **inversion du « cursus honorum ».** Autrefois on commençait maire au bas de l'échelle pour terminer sénateur, maintenant, c'est parfois le contraire, ce cursus a été inversé. Notons que **le statut de l'élu est plus difficile pour les maires que pour les députés** (confrontés qu'ils sont à des normes de sécurité de plus en plus exigeantes et difficiles à compte rendu Bar des Sciences sur la démocratie des urnes 13 03 2012_Rev_A.doc

assumer). Guy BECHE, employé chez PSA est devenu député en 1979 mais n'a pas retrouvé son travail ensuite chez PSA lorsqu'il a perdu son mandat.

Question d'un participant : un point négatif est qu'au second tour on a toujours un camp gagnant (50,1%) contre un autre camp perdant (49,9%). Ne pourrait-on pas avoir un mode de scrutin par classement ?

Réponse de Pierre MATHIOT : même avec 50,1% des voix, vous devenez le **Président de tous les français**. George Bush aux USA a été élu avec, en fait, moins de voix qu'Al Gore. Il y a peut-être des systèmes de vote à tester où l'on **classe les candidats en leur mettant une note de 1 à 10**. Le risque est le **paradoxe de Condorcet** : on élit celui que l'on ne voulait pas vraiment.

Remarque d'un participant : aux Assises, on tire les jurés au sort et l'on est obligé d'aller juger ?

Réponse de Bruno VILLALBA : oui mais cela dure un temps beaucoup plus court qu'un mandat électoral, **ce n'est donc pas comparable**.

Un homme = Une voix. Donc, **on a tous la même compétence en politique, vous comme moi**. On ne peut cependant pas critiquer ce système basé sur la **démocratie**. **Tout candidat est compétent et peut se présenter. Le politique est omniscient et décide sur tout** : le nucléaire, l'école, la politique agricole et industrielle... Le citoyen n'est pas en situation d'être responsable. La méthode de l'analyse de la décision est importante : quel que soit le problème, nous avons, nous citoyens, **une capacité de l'analyser**. En démocratie, par principe, l'homme est libre et compétent. Bruno **rappelle que le vote est obligatoire en France mais que l'abstention n'est pas sanctionnée**. Pour le vote par tirage au sort à Athènes, les candidats se préinscrivaient. **Le turn-over dans les institutions régionales existe** (organismes tripartites) : pour ces institutions, le turn-over est l'élection. Laissera-t-on faire toute **seule la parité homme-femme** ou devra-t-on passer par la loi pour l'instaurer ?

Questions d'un participant : il y a beaucoup d'abstentions dans les votes en France. Quelles sont les raisons ? Quelles suggestions peut-on faire pour susciter plus d'intérêt chez les citoyens ?

Réponse de Pierre MATHIOT : il ne faut pas confondre le vote qui n'est qu'une méthode et les **modes de scrutin qui sont multiples et compliqués**. La démocratie est avant tout une pédagogie dont le **vote est avant tout un outil de cette pédagogie**. La démocratie n'est pas le vote mais le choix, le seul système permettant la liberté du choix. Si on n'accorde pas de valeurs à ce système, la démocratie s'écroule. **Hugo disait : « on va troquer le fusil et la balle contre un bulletin »**. Pierre travaille sur la **socialisation politique des jeunes**, la part prise par les discussions familiales. Il faut être optimiste et croire aux capacités de réaction des citoyens : en 2007 nous connaissions une croissance continue de l'abstention et l'élection présidentielle a montré une forte participation. Il existe très peu de sondages sur les intentions d'aller voter. Les jeunes votent peu. **Le panel des âges des votants s'est déplacé dans le temps : désormais on ne vote plus à partir de 80 ans** alors que précédemment, c'était à partir de 60 ans. **L'âge moyen actuel des électeurs en France est 54 ans et correspond à l'âge moyen de nos députés**. On ne sait pas dire si un jeune candidat produirait un vote massif des jeunes. **Souvent les jeunes élus en mènent une politique de « vieux précoces »** et ne s'occupent plus du tout des jeunes lorsqu'ils sont au pouvoir. **Il est dur de constater à notre époque que nos parents (les « vieux ») vivent mieux que nos enfants (les « jeunes »)**.

Gardons espoir dans le réveil des citoyens !

Rédacteur : Jean-Pierre BULLIARD
Président de l'URIS de Franche-Comté
Président des Ingénieurs INSA de Franche-Comté
Pour le compte du Pavillon des Sciences

Programme des prochains « Bar des Sciences » :

- **Mardi 3 avril 2012** : « **Quand le PARFUM portait remède** » Au Bar Le Nulle Part Ailleurs – à Vesoul – à 20h00.
- **Mardi 10 avril 2012** : anniversaire de Tchernobyl : « **Sortir du nucléaire ou pas ? Choix énergétiques** » Au Cinéma Le Colisée – à Montbéliard – à 20h00.
- **Mardi 15 mai 2012** : « **Crise – Finances – Rigueur...** » avec Denis CLERC, Directeur d' « Alternatives Economiques » - Au Bar de l'Hôtel BRISTOL – à Montbéliard – à 20h00.
- **Jeudi 31 mai 2012** : « **l'asthme et le tabac** »
- **Mardi 5 juin 2012** : « **Souriez, vous êtes filmés ! ... des atteintes à nos libertés ?** » Au Bar de l'Hôtel BRISTOL – à Montbéliard – à 20h00.
- **En septembre (date à fixer)** : « **Et si la Sécu n'existait plus ?** » Au Cinéma Le Colisée – à Montbéliard – à 20h00.

Site Internet du Pavillon des Sciences : www.pavillon-sciences.com.

Parc Scientifique du Près-la-Rose – 25200 MONTBELIARD

Renseignements et réservations : 03 81 91 46 83